

ÉDITION 2025

DONNÉES 2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE



OBSERVATOIRE RÉGIONAL CENTRE-VAL DE LOIRE

OBSERVATOIRE INSTALLATION TRANSMISSION Centre-Val de Loire

ÉDITO

Le renouvellement des générations en agriculture, est un défi majeur qu'il nous faut relever. Les Chambres d'agriculture accompagnent au quotidien les porteurs de projets professionnels agricoles. Parmi ces profils, les candidats à l'installation, les futurs cédants et les exploitants en passe d'accueillir un nouvel associé sont reçus et orientés par nos conseillers.

Cette troisième édition de l'Observatoire régional Installation-Transmission de la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire dresse un panorama de la dynamique de renouvellement des générations en agriculture sur ces 5 dernières années, par territoire et filières de production. Les données analysées portent sur les installations de chefs d'exploitation, aidées ou non, les porteurs de projets accueillis au Point Accueil Installation (PAI) et ceux suivant un Projet de Professionnalisation Personnalisé (PPP), ou encore les départs et les agriculteurs de 55 ans et plus.

Ces données ont vocation à éclairer les politiques publiques œuvrant en faveur de l'installation et de la transmission. Elles constituent également un outil permettant d'orienter les acteurs de l'ensemble des filières dans leurs actions à mener.

Bonne lecture à tous.

Mélanie-Soulas-Barrault

Elue référente Installation-Transmission de la Chambre régionale d'agriculture CVL



MÉTHODOLOGIE

Les données issues de la MSA présentées dans cet Observatoire concernent l'année 2023 avec une comparaison à la moyenne 2018-2022 (5 ans).

Elles n'incluent pas les transferts entre époux et les cotisants solidaires (excepté pour la page chiffres clés). En effet, faute de représentativité (leur poids dans la SAU régionale est très faible), nous avons choisi d'écarter ces deux populations.

Les données filières présentées correspondent aux catégories d'ATEXA (Assurance Accident du Travail des Exploitants Agricoles) sélectionnées par les exploitants au moment de leur adhésion. Ces données filières sont déclaratives, et sont donc à relativiser considérant qu'une partie des installations en élevage et en cultures sont comptabilisées dans la catégorie « polyculture et/ou polyélevage ».



SOMMAIRE

- p. 5 CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION TRANSMISSION EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2023
- p. 6 DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS
- p. 7 DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT AU SEIN DES TERRITOIRES
- p. 8 - 10 PROFILS DES NOUVEAUX INSTALLÉS EN 2023
- p. 11 ZOOM DOTATION JEUNE AGRICULTEUR (DJA)
- p. 12 - 13 ACCUEILS AU PAI ET AU CEPPP
- p. 14 - 15 AGRICULTEURS DE 55 ANS ET PLUS
- p. 16 - 17 DÉPARTS
- p. 18 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION AU SEIN DES TERRITOIRES EN 2023
- p. 19 LEXIQUE

CHIFFRES CLÉS* DE L'INSTALLATION TRANSMISSION EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2023

▲ 598 installations pour 1 306 départs en 2023

En 2023, 19 936 chefs d'exploitation (y compris transferts entre époux et cotisants solidaires) étaient actifs en Centre-Val de Loire. Cela représente un recul du nombre d'actifs de -6 % par rapport à la moyenne 2018-2022. On constate que cette tendance s'est accentuée avec le temps : -13 % par rapport à la moyenne 2012-2022, puis -6 % par rapport à la moyenne 2018-2022.

Quant au taux de remplacement, ce dernier suit la même tendance : -12 points par rapport à 2013 et -4 points par rapport à 2018, pour atteindre 46 % en 2023.

EN 2023

Évolutions 2023/
Moyenne 2018-2022

17 042 EXPLOITATIONS

 -5%

19 936 CHEFS D'EXPLOITATION (CE)

 -6%

► **7 961** CE DE 55 ANS ET PLUS SOIT 40 %

 -8%

1,867 M ha de SAU

 -3%

110 ha/ EXPLOITATION

 3%

* Chiffres tenant compte des cotisants solidaires et des transferts entre époux.

ZOOM SUR

COTISANTS SOLIDAIRES

En 2023

1 232 ACTIFS
exploitaient
4 300 ha

73 INSTALLATIONS
pour
286 DÉPARTS

TAUX DE REMPLACEMENT
26 %

TRANSFERTS ENTRE ÉPOUX

En 2023

286 ACTIFS
exploitaient
20 500 ha

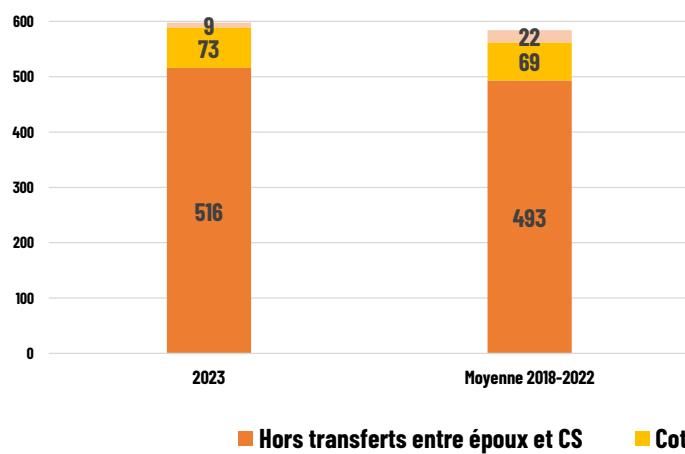
9 INSTALLATIONS
pour
65 DÉPARTS

TAUX DE REMPLACEMENT
14 %

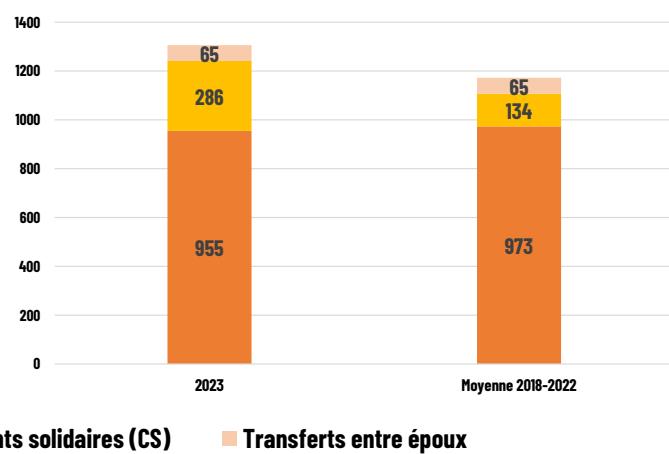
DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

► Un recul notable des installations par transferts entre époux sur 5 ans

INSTALLATIONS

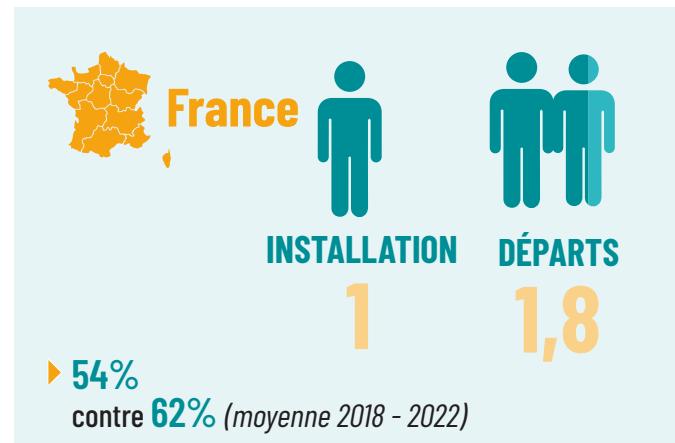
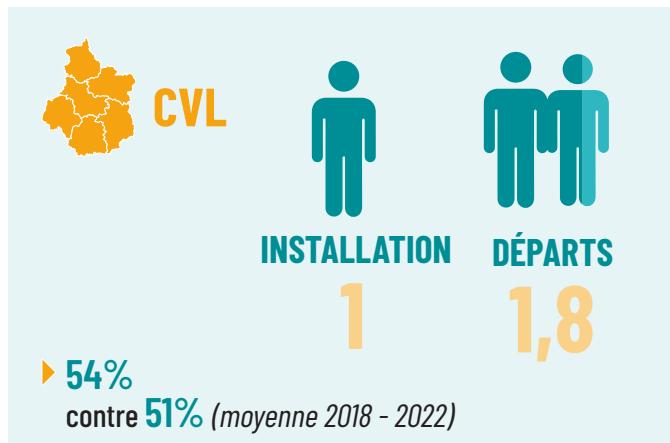


DÉPARTS



⌚ TAUX DE REMPLACEMENT (installations / départs)

► Un frémissement à l'amélioration du taux de remplacement régional en 2023



En Centre-Val de Loire, on recense 1 installation pour 1,8 départ en 2023. Ce chiffre témoigne d'un frémissement à l'amélioration du taux de remplacement régional avec un taux qui atteint 54 % en 2023. Effectivement, depuis 2017, le taux régional stagnait autour des 50 %, soit une installation pour deux départs. Ainsi, la moyenne régionale des 5 dernières années se situe à 51 %, contre 62 % au niveau français. Ces chiffres montrent que la situation française du renouvellement des générations en agriculture était moins préoccupante qu'en région.

Néanmoins, la France a vu son taux de remplacement chuter en 2023 (-5 points sur un an) pour atteindre le niveau de la région Centre-Val de Loire avec un taux qui s'élève à 54 %.

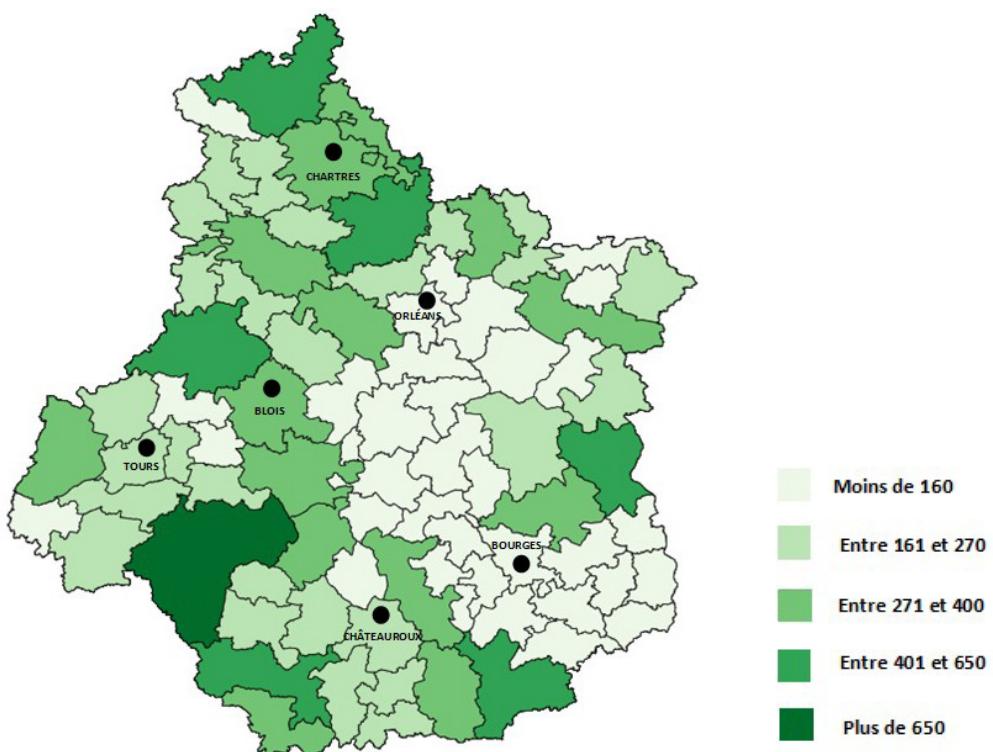
Ce taux de remplacement contribue donc à un recul des agriculteurs actifs. En effet, bien qu'une amélioration se fasse ressentir en 2023 liée à la baisse moins marquée des départs, le nombre d'installations ne permet toujours pas de compenser les départs, tant au niveau régional qu'au niveau national.

DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT AU SEIN DES TERRITOIRES

► Un taux de remplacement lié au phénomène d'agrandissement des exploitations régionales

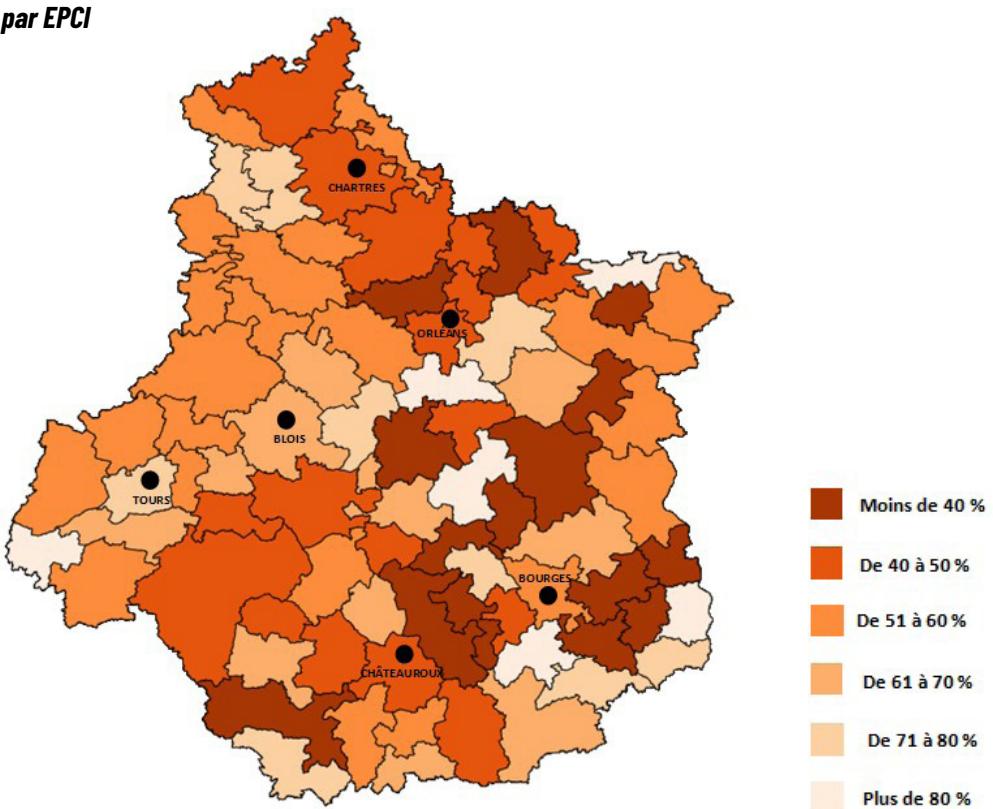
Nombre de CE actifs par EPCI*

Moyenne 2019-2023



Taux de remplacement par EPCI

Moyenne 2019-2023



* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

(Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)

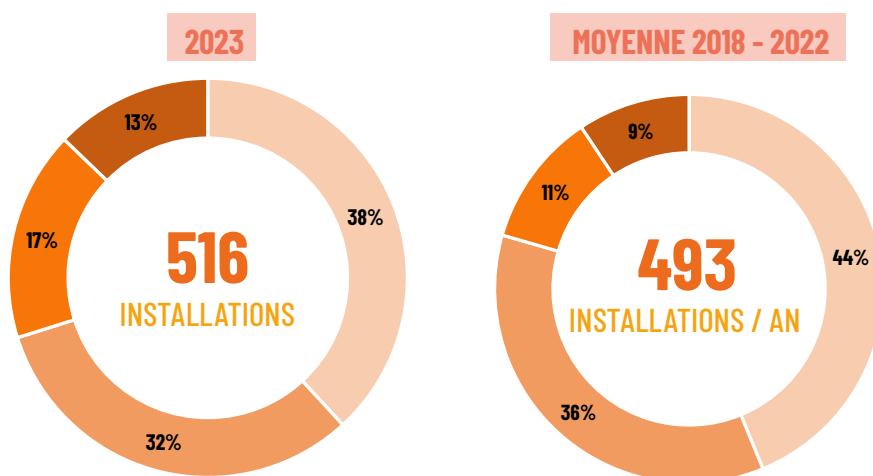
PROFILS DES NOUVEAUX INSTALLÉS EN 2023

⌚ CARACTÉRISTIQUES DES PORTEURS DE PROJET

▲ Caractéristiques des nouveaux installés en 2023 (Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)

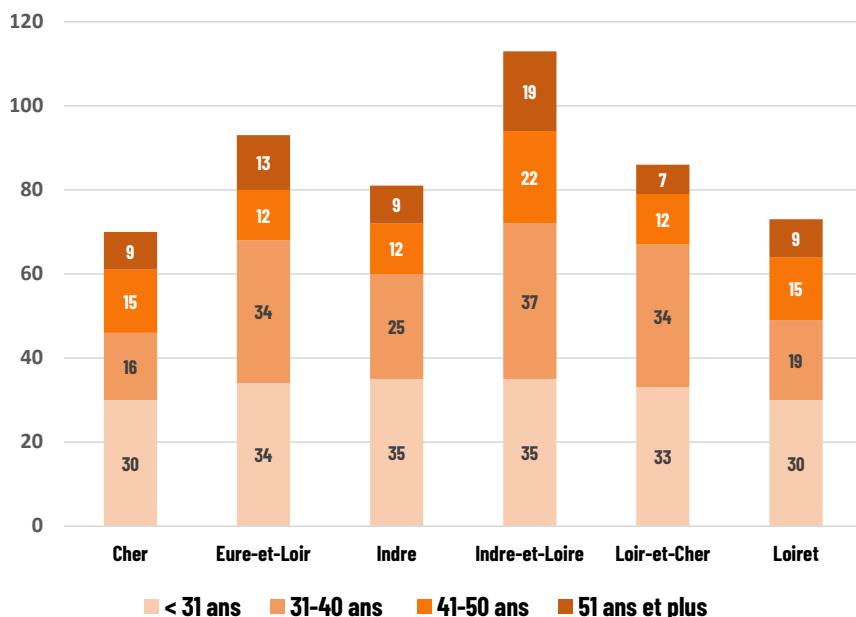
	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET	CVL
NOUVEAUX INSTALLÉS	70	93	81	113	86	73	516
EVOLUTION / MOY 2018 - 2022	- 7 %	+ 4 %	- 2 %	+ 22 %	+ 9 %	- 2 %	+ 5 %
AGE MOYEN A L'INSTALLATION	35	35,4	34,2	37,6	34,9	36	35,6
EVOLUTION / MOY 2018 - 2022	+ 0,7 ans	+ 1,2 ans	+ 0,4 ans	+ 3,7 ans	+ 0,7 ans	+ 3,2 ans	+ 1,8 ans
PART DE FEMMES	26 %	34 %	51 %	35 %	30 %	34 %	35 %
EVOLUTION/ MOY. 2018-2022	- 12 points	+ 3 points	+ 20 points	+ 3 points	- 1 point	+ 4 points	+ 3 points

▲ Un vieillissement de l'âge moyen des installés sur 5 ans



⌚ ZOOM PAR DÉPARTEMENT

Installations par classe d'âge en 2023



En 2023, l'Indre-et-Loire est le département le plus dynamique de la région en termes de nombre d'installations. L'Indre et le Loir-et-Cher comportent la plus importante part d'installés de 40 ans et moins (respectivement 74 % et 78 %). L'Indre-et-Loire, en revanche, compta 64 % de jeunes installés (soit moins d'un tiers).

Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL

PROFILS DES NOUVEAUX INSTALLÉS EN 2023

⌚ CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS

➤ Caractéristiques des exploitations des installés en 2023 (Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	CVL
INSTALLATIONS EN INDIVIDUEL	26	33	34	49	32	30	204
INSTALLATIONS EN SOCIÉTÉ	41	55	43	57	49	39	284
SUPERFICIE MOYENNE À L'INSTALLATION	64 ha	60 ha	60 ha	42 ha	51 ha	45 ha	53 ha
EVOLUTION/ MOY. 2018-2022	- 5 ha	- 15 ha	- 11 ha	- 3 ha	- 14 ha	- 17 ha	- 11 ha

➤ Un attrait de plus en plus marqué pour l'installation sous forme sociétaire

En 2023, parmi les 516 nouveaux installés, 40 % ont choisi de s'installer en individuel. Ce format est néanmoins en perte de vitesse ces dernières années : le nombre d'installés en individuel est en recul de -8% par rapport à la moyenne 2018-2022, au profit du développement de l'installation sous forme sociétaire et de la pluriactivité.

🔍 LES STATUTS JURIDIQUES À L'INSTALLATION

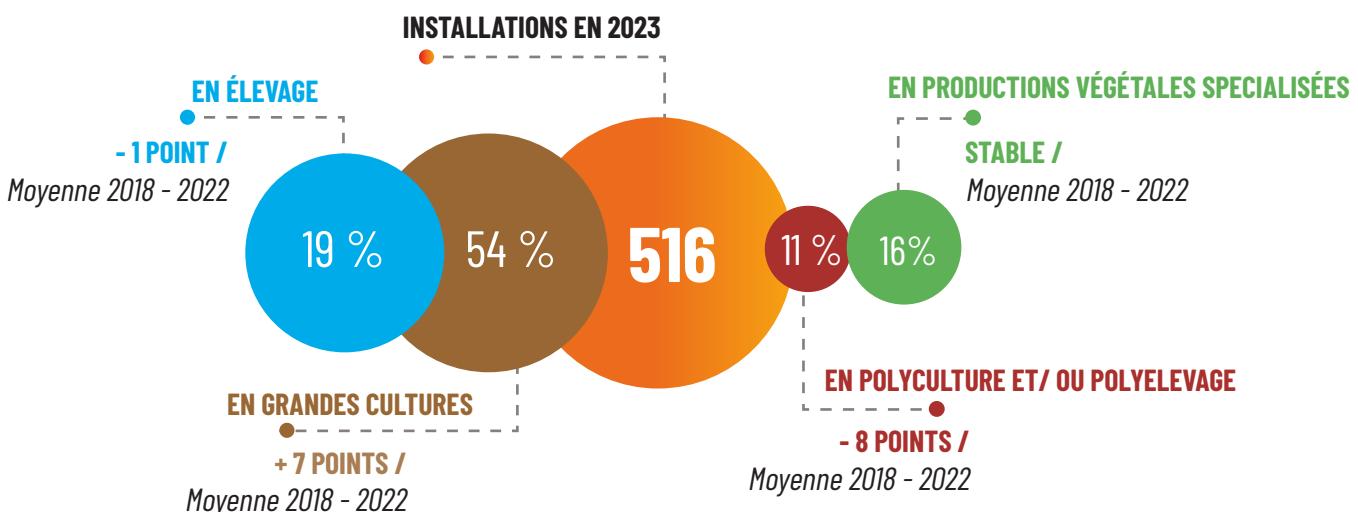
À l'installation, le choix du statut juridique est une étape majeure, que le porteur de projet doit longuement réfléchir et évaluer au préalable. Ce choix doit dépendre de la nature du projet d'installation, du nombre de personnes impliquées et surtout de la stratégie souhaitée sur du long terme.

La société agricole est un format obligatoire pour s'associer à plusieurs. Il demande la création de statuts permettant principalement de fixer la répartition des parts. Dans ce format, la société est propriétaire du capital et les associés détiennent chacun une part du résultat.

A l'inverse, la forme individuelle permet à l'exploitant d'être propriétaire du capital d'exploitation. La loi a renforcé le statut et permet ainsi une dissociation du patrimoine personnel et professionnel, au même titre que le permet la forme sociétaire.

D'après le Journal Agricole Horizons Eure-et-Loir

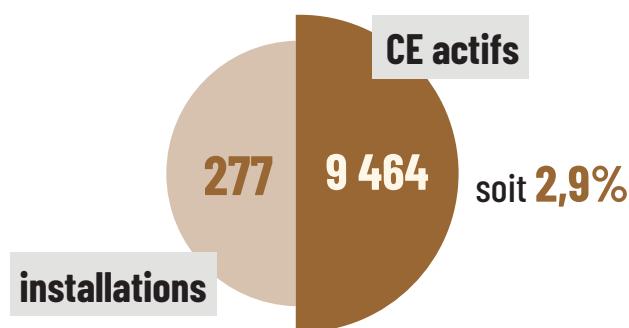
⌚ RÉPARTITION DES INSTALLATIONS SELON LES FILIÈRES



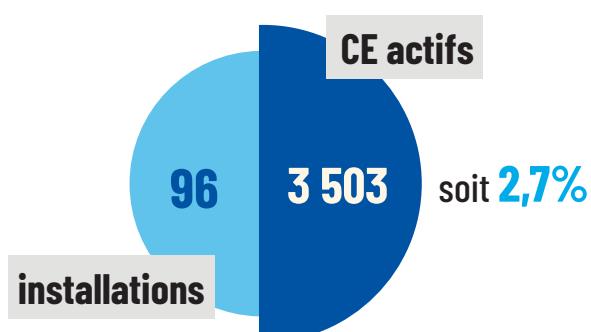
PROFILS DES NOUVEAUX INSTALLÉS EN 2023

⌚ TAUX DE RENOUVELLEMENT AU SEIN DES FILIÈRES

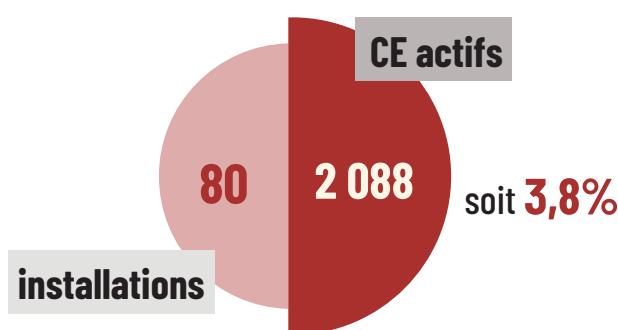
EN GRANDES CULTURES



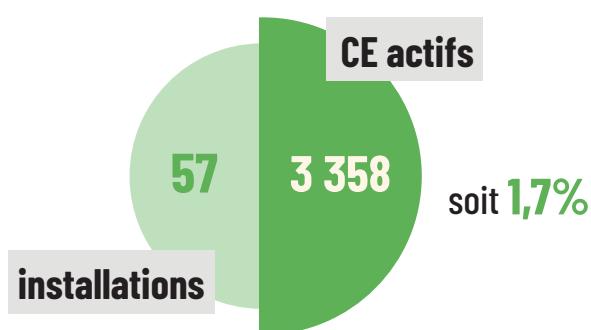
EN ÉLEVAGE



EN POLYCULTURE ET OU POLYÉLEVAGE

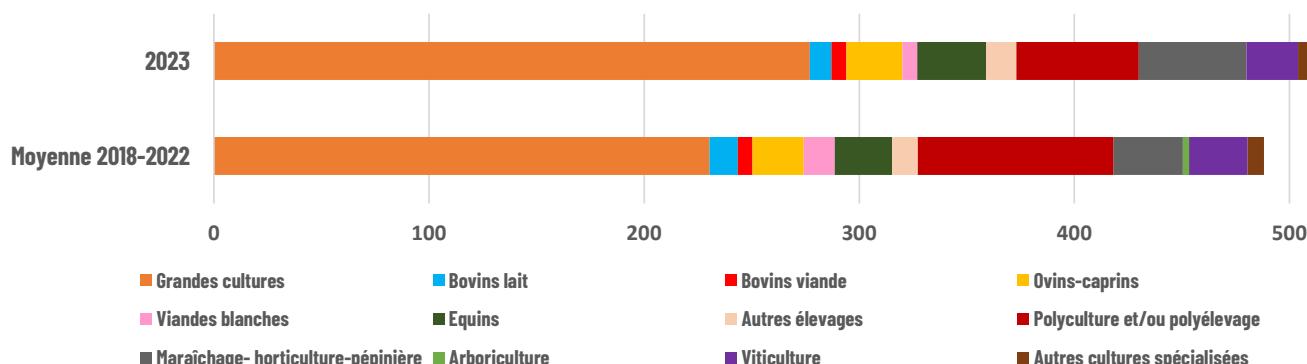


EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES



⌚ DÉTAIL DES INSTALLATIONS DANS LES FILIÈRES

Source : MSA, traitement ODR/ CRA CVL, d'après les catégories d'ATEXA* renseignées par les exploitants.



* ATEXA : Assurance Accident du Travail des Exploitants Agricoles, obligatoire et déclarée par les exploitants à la MSA.

ZOOM DOTATION JEUNE AGRICULTEUR (DJA)

Z
O
O
M
D
O
T
A
T
I
O
N
J
E
U
N
E
A
G
R
I
C
U
L
T
E
U
R

QU'EST-CE QUE LA DJA ?



La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) est une aide à la trésorerie destinée aux chefs d'exploitation de moins de 41 ans qui s'installent pour la première fois.

PROGRAMMATION PAC 2023-2027

2023

240 DJA VALIDÉES

7,7 M € sollicités

41 % avec un atelier d'élevage

20 % en agriculture biologique

54 % d'installations sous forme sociétaire

2024

237 DJA VALIDÉES

(en date du 01/09/25)

sur **248 dossiers déposés en 2024**

7,86 M € sollicités

41 % avec un atelier d'élevage

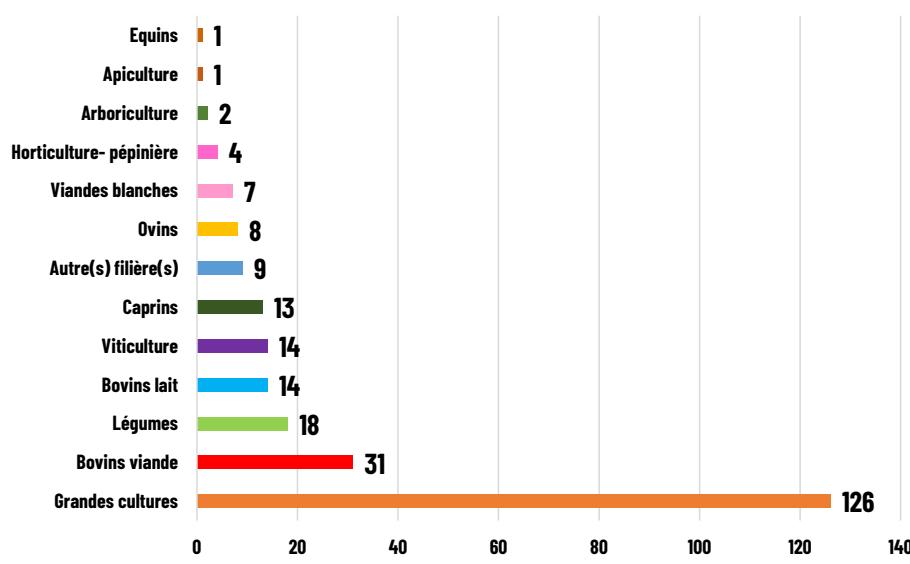
10 % en agriculture biologique

55 % d'installations sous forme sociétaire

► La moitié des dossiers DJA déposés en 2024 concerne les grandes cultures, près d'1/3 pour l'élevage

Nombre de dossiers DJA déposés en 2024 selon la filière principale

(Source : Conseil Régional Centre-Val de Loire)



Depuis 2023, 1ère année de la nouvelle programmation PAC 2023-2027, le nombre de dossiers DJA déposés semble s'être stabilisé autour de 240 dossiers/an. Il faut noter que certains dossiers déposés en fin d'année 2024 ne sont pas encore programmés en 2025 du fait d'un décalage à l'instruction sur l'année civile suivante lorsqu'ils sont incomplets.

En bref, en Centre-Val de Loire, une installation sur deux par an est une installation aidée. Ce constat, notable depuis l'évolution de la politique AITA en 2018 se poursuit. La moitié de ces dossiers DJA concerne les grandes cultures, et 30 % se rapportent aux filières d'élevage.

ACCUEILS AU PAI ET AU CEPPP

779 porteurs de projet accueillis au PAI en 2024



352 PPP démarrés en 2024



dont **239** accueillis au PAI la même année

QU'EST-CE QUE LE PAI ?

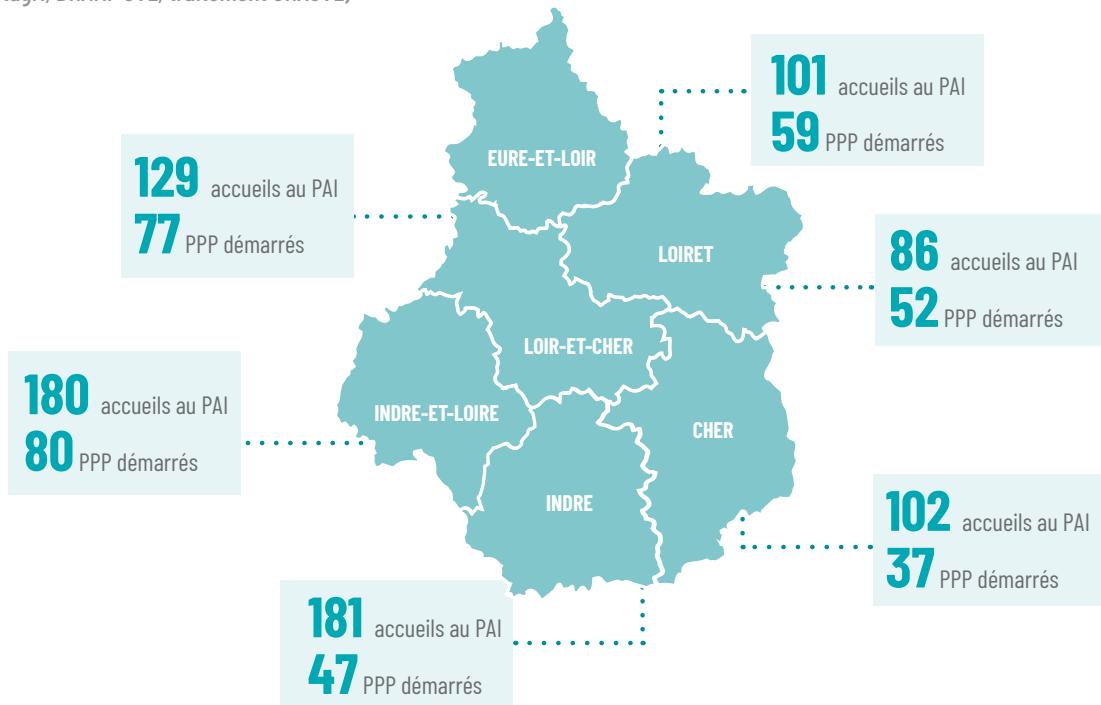
Le Point Accueil Installation (PAI) est un guichet unique d'accueil dans chaque département pour tous les porteurs de projet en agriculture, quels que soient leur profil, et leurs objectifs.

QU'EST-CE QUE LE PPP ?

Obligatoire pour effectuer une demande de DJA, ce plan est réalisé dans un CEPPP (Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnelisé). Il doit permettre de compléter les connaissances et compétences nécessaires pour la réussite du projet d'installation. Il s'appuie sur l'accompagnement de 2 conseillers habilités.

Porteurs de projet accueillis au PAI et en phase de PPP en 2024

(Source : Prélnstagri, DRAAF CVL, traitement CRACVL)



Caractéristiques principales des porteurs de projet accueillis au PAI en 2024

ÂGE

Moins de 40 ans

81 %

Entre 41 et 50 ans

14 %

Plus de 50 ans

5 %

PARCOURS

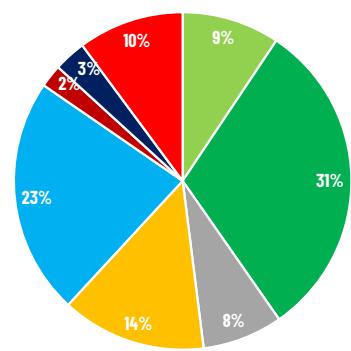


60 % sont issus du milieu agricole



55 % disposent d'un diplôme agricole

STATUT PROFESSIONNEL



■ Chef d'entreprise ■ Salariés agricoles ■ Etudiants ou stagiaires ■ Demandeurs d'emploi
■ Salariés non agricoles ■ Profession libérale ■ Fonctionnaire ■ Autres

ACCUEILS AU PAI ET AU CEPPP

Caractéristiques des porteurs de projet rencontrés au PAI en 2024 par grandes filières

PART DE PORTEURS DE PROJET AYANT UN DIPLÔME AGRICOLE

GRANDES CULTURES



ÉLEVAGE



PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES



PART DE PORTEURS DE PROJET ISSUS DU MILIEU AGRICOLE

GRANDES CULTURES



ÉLEVAGE

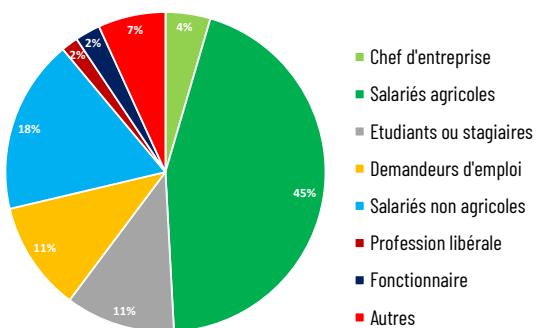


PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES



Caractéristiques des porteurs de projet accueillis au CEPPP en 2024

STATUT PROFESSIONNEL



PARCOURS

68 % sont issus du milieu agricole

73 % disposent d'un diplôme agricole

À l'étape du passage au PAI, les porteurs de projet n'ont pas nécessairement un projet d'installation précis, mais viennent parfois seulement tester une idée, un projet, ou chercher l'information sur une filière.

A l'issue du PAI, une part des porteurs de projet qui souhaitent poursuivre leur démarche d'installation en agriculture sont orientés vers le CEPPP, notamment lorsqu'ils envisagent d'accéder aux aides à l'installation et/ou qu'ils ont besoin d'un complément de formation pour mener à bien leur projet professionnel.

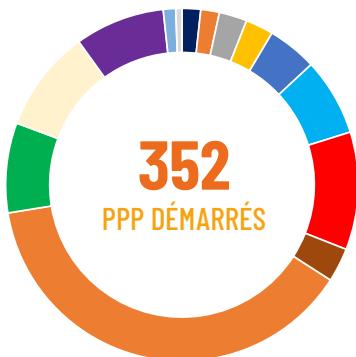
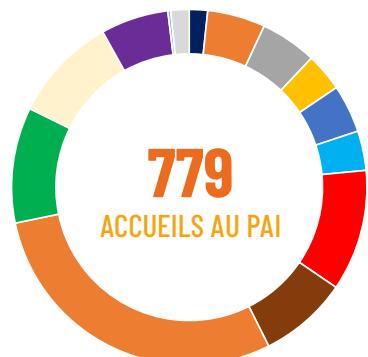
Au stade du PPP, ils étaient 73 % à disposer d'un diplôme agricole, contre 55 % au stade du PAI.

Pour certains d'entre eux, un temps de maturation et de réflexion est nécessaire avant d'entamer un PPP. On note en effet que parmi les PPP démarrés en 2024, 113 concernent des porteurs de projet étant passés par le PAI en 2023 ou en 2022, soit près d'un tiers.

Zoom sur les filières envisagées* par les porteurs de projet

Répartition par filière principale envisagée en 2024

(Source : PréInstagri, DRAAF CVL, traitement CRACVL)



- Apiculture
- Equins
- Arboriculture
- Grandes cultures
- Autres cultures
- Maraîchage/ horticulture
- Autres élevages
- Ovins -caprins
- Aviculture
- Viticulture
- Bovins lait
- Porcins
- Bovins viande
- Ne sait pas

* Les filières présentées concernent les filières évoquées en premier choix par les porteurs de projet au moment de leur passage au PAI.

AGRICULTEURS DE 55 ANS ET PLUS

Caractéristiques des chefs d'exploitation (CE) de 55 ans et plus en 2023

(Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)

	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET	CVL
CE ≥ 55 ANS ACTIFS	1 120	1 222	1 277	1 162	889	1 083	6 753
ÉVOLUTION / MOY. 2018 - 2022	- 4 %	- 8 %	- 5 %	- 4 %	- 8 %	-5 %	- 5 %
PART DES CE ≥ 55 ANS / TOTAL ACTIFS	38 %	37 %	38 %	135 %	35 %	38 %	37 %
<i>DONT CE ≥ 55 ANS EN INDIVIDUEL</i>	359	394	506	477	317	350	2 403
<i>DONT CE ≥ 55 ANS EN SOCIÉTÉ</i>	568	594	625	521	448	576	3 332
<i>DONT CE ≥ 55 ANS EN PLURIACTIVITÉ</i>	193	234	146	164	124	157	1 018

CE ≥ 55 ANS ACTIFS



6 753 (2023)

- 5 %

7 144 (moyenne 2018 - 2022)

POIDS DES CE ≥ 55 ANS DANS L'ENSEMBLE DES ACTIFS



37 % (2023)

STABLE

37 % (moyenne 2018 - 2022)

Le poids des agriculteurs de 55 ans et plus est stable sur 5 ans, tant en effectif qu'en surfaces exploitées

En 2023, on dénombre 6 753 chefs d'exploitation actifs de 55 ans et plus en Centre-Val de Loire, en recul de -5,5 % sur 5 ans, à l'image de la dynamique régionale ces dernières années. De ce fait, le poids de cette population dans l'ensemble des actifs est stable sur 5 ans, avec une part qui s'élève à 37 %.

La surface agricole utile (SAU) exploitée par ces chefs d'exploitation suit la dynamique baissière de déclin des surfaces en région constatée ces dernières années, avec un repli de -2 % sur 5 ans.

Toutefois, leur poids dans la SAU régionale est stable par rapport à la moyenne 5 ans. En revanche, on observe un agrandissement des surfaces par exploitant : + 3 ha en 2023 par rapport à la moyenne 2018-2022.

SAU EXPLOITÉE PAR LES CE ≥ 55 ANS



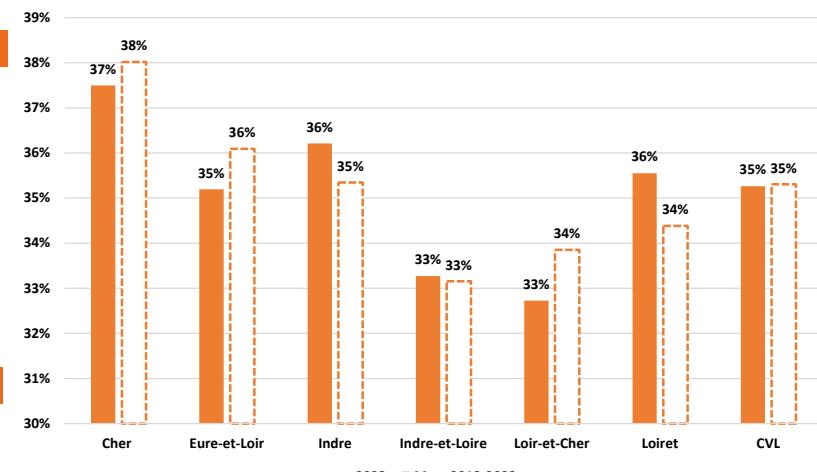
649 000 ha (2023)

- 2 %

663 500 ha (moyenne 2018 - 2022)

Part des CE ≥ 55 ans actifs dans la SAU régionale

(Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)



SAU MOYENNE/ CE ≥ 55 ANS



96 ha (2023)

+ 3 ha

93 ha (moyenne 2018 - 2022)

AGRICULTEURS DE 55 ANS ET PLUS

GRANDES CULTURES

Part des actifs de 55 ans et plus en 2023

38 %

Soit

3 621 actifs

39 %

(moyenne 2018 - 2022)

ÉLEVAGE

Part des actifs de 55 ans et plus en 2023

36 %

Soit

1 258 actifs

35 %

(moyenne 2018 - 2022)

PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

Part des actifs de 55 ans et plus en 2023

32 %

Soit

674 actifs

31 %

(moyenne 2018 - 2022)

POLYCULTURE ET/ OU POLYELEVAGE

Part des actifs de 55 ans et plus en 2023

36 %

Soit

1 200 actifs

36 %

(moyenne 2018 - 2022)

DETAIL PAR FILIERES

Un enjeu prégnant de renouvellement des générations observé dans la filière bovine

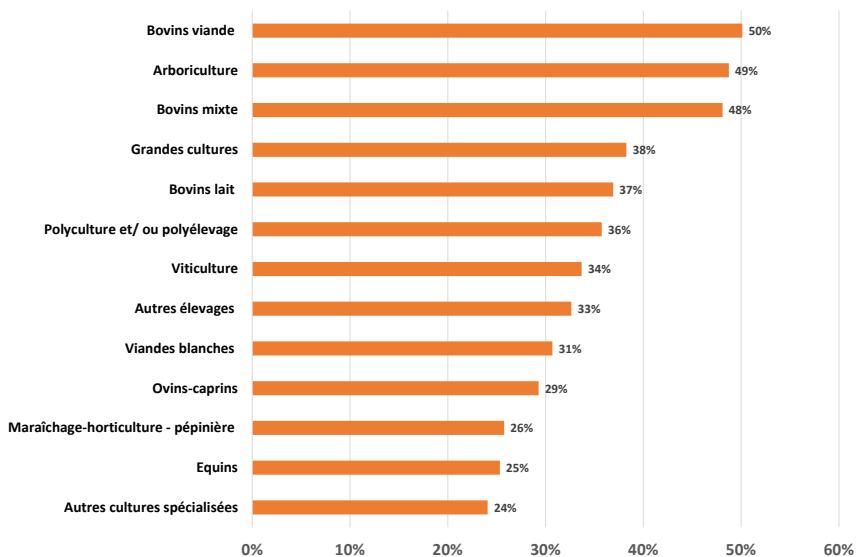
En Centre-Val de Loire, en 2023, 36 % des actifs dont la filière principale est l'élevage avait 55 ans et plus.

Ce constat est davantage marqué dans la filière bovine : par exemple, la filière bovins viande comptabilise la moitié de ses actifs dans cette tranche d'âge, la classant ainsi au premier rang des filières concernées par le renouvellement des générations.

En effet, sur 5 ans le nombre d'actifs de 55 ans et plus en élevage a reculé moins fortement (-2 %) qu'en grandes cultures (-7 %).

Part des CE ≥ 55 ans actifs par filière principale de production en 2023

(Source : MSA, traitement ODR/ CRACVL)



DÉPARTS

Caractéristiques des cessations d'activité en 2023 (Source : MSA, traitement ODR/CRACVL)

	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET	CVL
DÉPARTS	119	165	175	198	142	156	955
<i>DONT EXPLOITANTS EN INDIVIDUEL</i>	43	53	79	88	54	61	378
<i>DONT EXPLOITANTS EN SOCIÉTÉ</i>	62	98	84	94	71	76	485
<i>DONT EXPLOITANTS EN PLURIACTIVITÉ</i>	14	14	12	16	17	19	92
<i>NOMBRE DE DÉPARTS PRÉCOCES (AVANT 50 ANS)</i>	18	13	21	28	15	14	109
<i>EVOLUTION / MOY. 2018-2022</i>	+ 25 %	- 24 %	Stable	+ 14 %	-11 %	Stable	+ 1 %

En 2023, un taux de départ stable sur 5 ans

NOMBRE DE DÉPARTS

955 (2023)

973 (moyenne 2018 - 2022)



TAUX DE DÉPART

5 % (2023)

STABLE DEPUIS 2018



PART DE DÉPARTS PRÉCOCES (AVANT 50 ANS)

11 % (2023)

STABLE DEPUIS 2018



En 2023, 955 chefs d'exploitation ont cessé leur activité en Centre-Val de Loire, en recul de -2 % par rapport à la moyenne sur 5 ans. La moitié concerne des exploitants en société, 40 % en individuel et 10 % en pluriactivité.

La tendance est plutôt à l'équilibre, avec un taux de départ, certes à un niveau élevé, mais qui se stabilise à 5 % depuis 2018. Cela signifie que compte tenu du recul démographique continu des actifs, le nombre de cessations d'activité conserve une certaine stabilité en région. Cet équilibre se retrouve également au niveau des départs précoces, avec une part qui s'est figée autour des 11 %.

Enfin, en 2023, 77 % des départs concernaient des chefs d'exploitation âgés de 60 ans et plus. Cette répartition des départs selon l'âge est stable par rapport à la moyenne sur 5 ans.



DÉPARTS

955 DÉPARTS EN 2023

ZOOM SUR FILIÈRES

Des dynamiques de départ relativement stables sur 5 ans au sein des filières



GRANDES CULTURES

50 %
des départs en 2023

soit

476 départs

Âge moyen : 63 ans

Taux de départ (2023)

5 %

Contre

5 % (moyenne 2018 - 2022)



ÉLEVAGE

19 %
des départs en 2023

soit

185 départs

Taux de départ (2023)

5,3 %

Contre

5,1 % (moyenne 2018 - 2022)



PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

10 %
des départs en 2023

soit

100 départs

Taux de départ (2023)

4,8 %

Contre

4,9 % (moyenne 2018 - 2022)



POLYCULTURE ET/ OU POLYELEVAGE

20 %

des départs en 2023

soit

194 départs

Âge moyen : 61 ans

Taux de départ (2023)

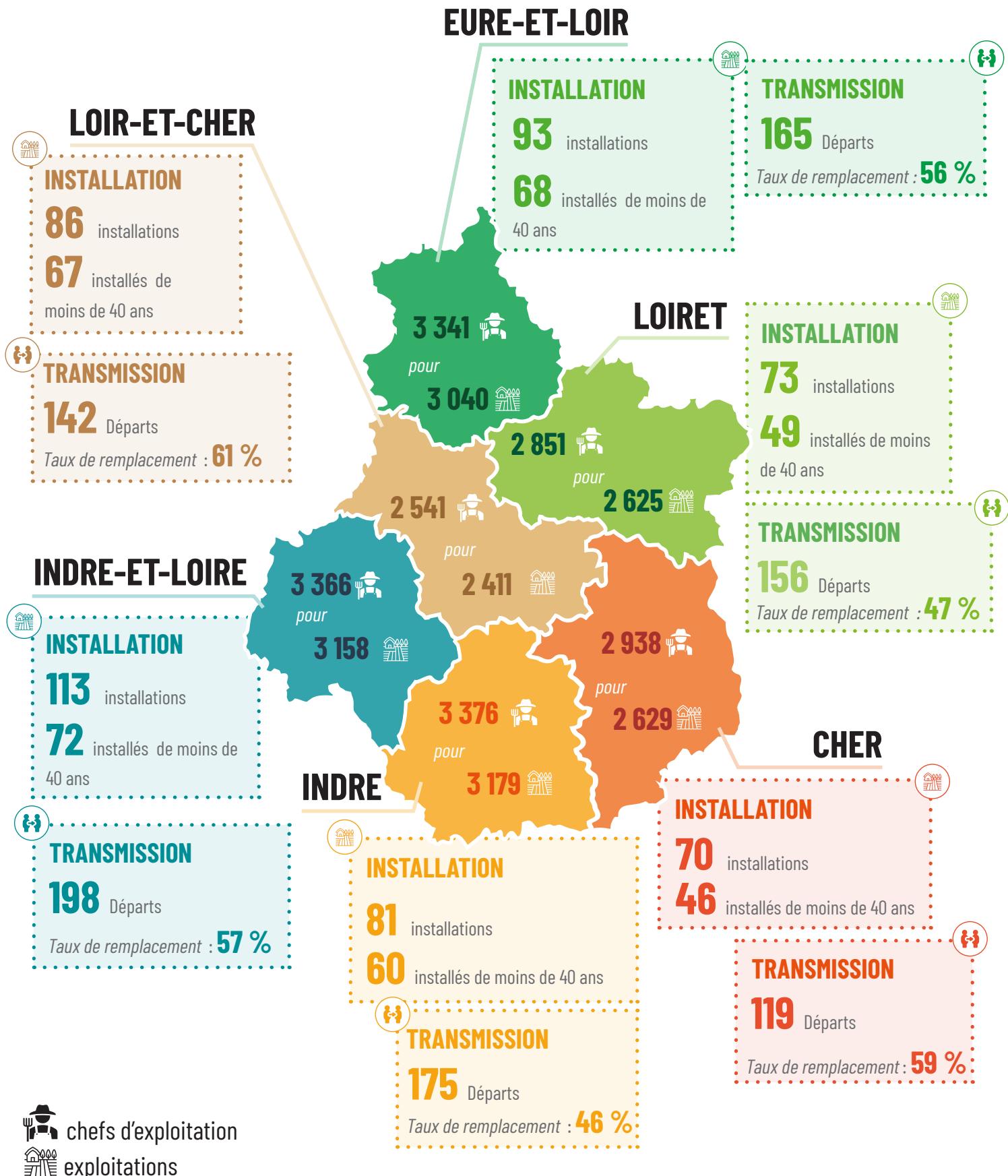
5,8 %

Contre

4,8 % (moyenne 2018 - 2022)

Les filières « élevage » et « productions végétales spécialisées » sont des regroupements de catégories d'ATEXA. En raison du secret statistique présent dans certaines catégories, il n'a pas été possible de reconstituer l'âge moyen au départ de l'exploitant.

L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION AU SEIN DES TERRITOIRES EN 2023



LEXIQUE

DÉFINITIONS

Les chiffres issus du traitement de l'ODR (données MSA) sont tirées des données des cotisants non salariés (COTNS) de la MSA, regroupés par numéro de SIRET.

Chefs d'exploitation en année N : chefs d'exploitation présents dans le fichier COTNS N+1 de l'ODR (actifs le 1er janvier N+1), c'est-à-dire actifs au cours de l'année N.

Chefs d'exploitation installés en année N : chefs d'exploitation installés entre le 1er janvier de l'année N et le 1er janvier de l'année N+1.

Départs en année N : Individus dont la dernière année de présence est dans le fichier N, c'est-à-dire, les chefs d'exploitation ayant cessé leur activité agricole au cours de l'année N.

Agriculteurs de 55 ans et plus en année N : individus présents dans le fichier COTNS N+1 de l'ODR actifs le 1er janvier N+1 ayant 55 ans ou plus.

Cotisants solidaires : Individus ne disposant pas d'une activité agricole suffisante (surface et temps consacré à l'activité) pour bénéficier du statut de chef d'exploitation.

Transfert entre époux : Installation de l'époux en remplacement de son conjoint, à la suite d'un départ en fin de carrière.

RATIOS

Part d'installations en année N : nombre de chefs d'exploitation installés en année N/ nombre de chefs d'exploitation total en année N.

Taux de remplacement en année N : nombre de chefs d'exploitation installés en année N/ nombre de départs en année N.

Taux de renouvellement en année N : nombre de chefs d'exploitation installés en année N/ nombre de chef d'exploitation total en année N.

Taux de départ en année N : nombre de départs en année N/ nombre de chefs d'exploitation total.

ABRÉVIATIONS

ATEXA : Assurance Accident du Travail des Exploitants Agricoles

CA : Chambre d'Agriculture

CE : chef d'exploitation

CEPPP : Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé

COTNS : cotisants non salariés

CRA CVL : Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire

CVL : Centre-Val de Loire

DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

HA : hectare

ODR : Observatoire du Développement Rural

PAI : Point Accueil Installation

PIT : Point Info Transmission

PP : Porteur de projet





INSTALLATION TRANSMISSION

Centre-Val de Loire

TRAITEMENT DES DONNÉES :

Pôle Economie Filières et Entreprises de la Chambre régionale
d'agriculture Centre-Val de Loire

RÉDACTION :

Mélina BONNET
Laurence BOUJU-BECHEREL
Louis-Marie de BOURAYNE
Lucie CHABRUT
Coralie CHAZOT

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Justine ROY

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
égalité

